

# Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

La Ville d'Arcueil, via la mission égalité, anime un réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales avec l'ensemble des partenaires locaux et départementaux.

Si vous êtes victime ou témoin de ces violences, retrouvez les numéros d'urgence, d'écoute et les contacts des structures vers qui vous tourner :

## Numéros d'urgence

- **Police** : 17
- **Samu** : 15
- **Hébergement d'urgence** : 115
- **Numéro d'appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes** : 114 (accessible par visio, [tchat](#) , SMS ou fax)

## Numéros d'écoute

- **Violences femmes info** : 3919, numéro national et anonyme d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes victimes de violences et leur entourage. 24h/24, 7j/7
- **Informations IVG, contraception, sexualité** : [0 800 08 11 11 et tchat](#)
- **Inter service parents** : [01 44 93 44 93](#), accueil, écoute et orientation de 10h à 12h et de 14h à 16h
- **Plateforme d'écoute pour les victimes d'inceste** : [0 805 802 804](#), appel anonyme et gratuit du lundi au vendredi de 10h à 19h
- **Fil santé jeunes** : [0 800 235 236](#), de 9h à 23h, pour les 12-25 ans, anonyme et gratuit
- **Maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap** : 3977, du lundi au vendredi de 9h à 17h et les samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h
- **Viols femmes informations** : [0 800 05 95 95](#), du lundi au vendredi de 10h à 19h, appel anonyme et gratuit
- **08 victimes** : 116 006, numéro national d'aide aux victimes 7j/7, appel gratuit, [contact@france-victimes.fr](mailto:contact@france-victimes.fr)
- **Écoute violences femmes handicapées** : [01 40 47 06 06](#) du lundi au vendredi de 10h à 13h puis de 14h à 18h
- **Allo enfance maltraitée** : 119, appel gratuit 24h/24, [allo119.gouv.fr](http://allo119.gouv.fr)
- **commentonsaime.fr** : tchat d'écoute pour les personnes se posant des questions sur les violences dans le couple et au sein de la famille. Le tchat est gratuit, anonyme, sécurisé et bienveillant. Il permet d'être mis-e en relation avec des professionnelles qui écoutent, conseillent, et redirigent vers les structures souhaitées. Ouvert du lundi au samedi de 10h à 21h. Fermé les jours fériés



- [service-public.fr/cmi](https://service-public.fr/cmi) : portail de la police de signalement gratuit, anonyme et disponible 24h/24 pour les victimes de violences sexuelles et sexistes

## Accompagnement social

### Mission égalité femmes-hommes, lutte contre les violences conjugales – mairie d’Arcueil

La mission égalité femmes-hommes accueille et oriente vers des associations et structures spécialisées les femmes et les jeunes filles victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Elle coordonne le réseau professionnel de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales d’Arcueil.

10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil

[01 41 98 61 29](tel:0141986129)

[06 23 05 85 56](tel:0623058556)

Accueil les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le jeudi de 13h30 à 19h.

### Tremplin 94 – solidarité femmes

Association référente départementale « violences au sein du couple », spécialisée dans l’accueil et l’hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. Une aide est proposée à chaque étape du processus de sortie de la violence.

[01 49 77 10 34](tel:0149771034)

[tremplin94@orange.fr](mailto:tremplin94@orange.fr)

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 13h à 17h

Entretiens sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h

### Centre communal d’action sociale – mairie d’Arcueil

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap. Le public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou directement pris en charge.

10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil

[01 46 15 08 64](tel:0146150864)

Permanences à l’hôtel de ville les lundi et mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Le mardi de 9h à 17h30 sans interruption

Le jeudi de 13h30 à 19h



## Espace départemental des solidarités de Villejuif

Au sein des EDS, 3 services travaillent en transversalité :

- **Le service social polyvalent** accueille, informe oriente et accompagne toute personne résidant sur le territoire de l'EDS
- **Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**
- **Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)**

Les EDS interviennent dans des domaines très variés : insertion professionnelle, santé, enfance et famille, logement, instruction du Revenu de Solidarité Active (RSA), protection de l'enfance.

100, avenue de Stalingrad 94800 Villejuif

[01 56 71 44 37](tel:0156714437)

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- mardi : 13h30 à 17h30 (fermeture tous les mardis matin)

## Maison des Solidarités – centre social associatif

Lieu d'accueil proposant un accompagnement à la parentalité, des ateliers, une épicerie solidaire, et un accompagnement social des personnes suivies par l'épicerie solidaire.

102 rue Marius Sidobre, 94110 Arcueil

[01 41 24 28 11](tel:0141242811)

## Programme de réussite éducative – mairie d'Arcueil

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2005. Il fonctionne depuis 2019 sur la ville. L'objectif principal est de renforcer le parcours éducatif des enfants et le lien avec les familles en direction des enfants habitant les quartiers prioritaires de la ville. Le PRE propose ainsi une démarche de prise en compte de l'enfant de 2 à 17 ans dans sa globalité. Il est composé d'une coordinatrice, de deux référent-es de parcours, deux animateurs référents, une psychologue ainsi que différent-e-s intervenant-e-s extérieurs (art thérapeute, étudiante en orthophonie etc).

Carole Turmeau, coordinatrice : [06 27 00 65 06](tel:0627006506) – [carole.turmeau@mairie-arcueil.fr](mailto:carole.turmeau@mairie-arcueil.fr)

Roger Kemtchuaing, référent de parcours : [06 03 49 11 33](tel:0603491133)

Laura Frey, référente de parcours : [06 12 45 11 77](tel:0612451177)

## Collège Dulcie September

Le collège comporte une infirmerie et un bureau d'assistante sociale. Ces personnes sont à la fois des ressources pour les élèves, les parents, les professeurs et la direction.

Madame Léotard (assistante sociale) : [01 45 46 30 30](tel:0145463030) – [flora.leotard@ac-creteil.fr](mailto:flora.leotard@ac-creteil.fr)

Les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 17h30



## **AEF 93-94 – association d’entraide francilienne**

Le service de prévention spécialisée : travail éducatif auprès des jeunes de 11 à 25 ans domicilié-e-s sur les communes d’Arcueil, de Cachan et du Kremlin Bicêtre, dont les parcours de vie les inscrivent dans des logiques de rejet, de rupture voire de conflit, vis-à-vis de leur famille et des institutions.

Le service d’AEMO judiciaire : assistance éducative auprès d’un public de jeunes de 11 à 17 ans dont la situation personnelle et familiale a été jugée par le juge pour enfants suffisamment préoccupante, au regard de l’article 375 du code civil, pour faire l’objet d’une mesure de protection et d’accompagnement éducatif.

15 rue Emile Raspail, 94110 Arcueil

Secrétariat prévention spécialisée : [01 42 87 90 70](tel:0142879070)

Secrétariat AEMO : [01 48 51 19 14](tel:0148511914) / [06 34 23 35 08](tel:0634233508)

## **Femmes solidaires Arcueil - Cachan – Gentilly, association féministe, laïque et d’éducation populaire**

Accueil bénévole des femmes : soutien, conseil, accompagnement et orientation, particulièrement des femmes victimes de violences.

14 avenue du Chaperon Vert, 94110 Arcueil

[01 49 85 00 49](tel:0149850049)

[femso.arcueilgentilly@orange.fr](mailto:femso.arcueilgentilly@orange.fr)

Permanences chaque mardi de 16h à 17h30 ou sur rendez-vous

## **Accompagnement santé**

### **Centre municipal de santé d’Arcueil**

Équipe pluridisciplinaire proposant un large panel de soin et notamment des consultations de médecine généraliste et de gynécologie, des soins infirmiers et des entretiens psychologiques.

Dans le cadre de son centre de santé sexuelle, des consultations médicales de gynécologie, la pratique d’interruption volontaire de grossesse par médicament et par aspiration et des entretiens avec une psychologue sont possibles gratuitement. Les infirmières peuvent aussi délivrer la contraception d’urgence.

13 avenue du Chaperon Vert / 3 rue du 8 mai 1945, 94110 Arcueil

[01 46 15 08 09](tel:0146150809)

### **Centre de protection maternelle et infantile (pmi) Berthollet**

Le service de PMI organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des



activités de planification familiale et d'éducation familiale.

5 rue Berthollet, 94110 Arcueil

[01 56 71 41 48](tel:0156714148)

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## **PMI/CPEF Gentilly et Cachan**

La conseillère conjugale et familiale propose un espace de parole et d'échange confidentiel lors de difficultés ponctuelles ou installées, rencontrées au sein du couple, de la famille, de l'environnement scolaire ou professionnel. Elle reçoit en individuel ou en couple. Les thématiques abordées en CCF sont multiples (contraception, IST, IVG, grossesse, conflits, harcèlement, violence, deuil....) et rentrent dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Danielle Garnier, conseillère conjugale et familiale : [01 56 71 41 67](tel:0156714167) / [41 52](tel:0156714152)

## **Accompagnement juridique**

### **CIDFF 94 – Centre d'information sur les droits des femmes et des familles**

Le CIDFF met gratuitement à la disposition du public et en priorité des femmes, toutes les informations utiles dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial et propose un accompagnement juridique, psychologique et social aux victimes.

- **Villejuif** : mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous à la Maison pour tous Jules Vallès, 61 rue Pasteur, [01 86 93 31 40](tel:0186933140)
- **Le Kremlin-Bicêtre** : mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous au service Tranquillité urbaine, 3/5 rue Danton, [01 53 14 17 65](tel:0153141765)
- **Gentilly** : vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous au 19 rue du Val de Marne, [01 47 40 58 73](tel:0147405873)

[Plus d'informations sur les 44 permanences ayant lieu sur l'ensemble du territoire](#)

### **Service prévention médiation sécurité (PMS) de la mairie d'Arcueil**

Le service PMS intervient dans le champ de la prévention de la délinquance. Il informe et oriente le public pour des problèmes du quotidien en matière de sécurité (vols, cambriolages, vols avec violences, nuisances sonores, regroupements gênants d'individus, agressions, troubles à la tranquillité publique, ivresse sur la voie publique...). Le service PMS est à l'écoute de la population, l'informe et l'oriente sur les dispositifs existants (aide aux victimes, accès aux droits, parentalité ...) et recherche des éléments de réponse en s'appuyant sur le réseau partenarial (services municipaux, Police, Justice, Education Nationale, bailleurs sociaux, associations...)

10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil

[01 71 56 03 61](tel:0171560361)



Permanences les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Le jeudi de 13h30 à 19h.

## Dépôt de plainte

Toute personne souhaitant dénoncer les faits dont elle est victime dispose de la possibilité de déposer plainte. La plainte peut être déposée à toute heure, dans l'importe quel commissariat ou brigade de gendarmerie. Ces services ont l'obligation de l'enregistrer.

Dans tous les cas, il est recommandé, même si ce n'est pas obligatoire, de se faire examiner par un médecin le plus tôt possible (une copie du certificat médical délivré devra toujours être conservée).

### Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy, 94230 Cachan  
[01 45 15 69 00](tel:0145156900) (de préférence de 9h à 19h)

### Police municipale

Les habitant·e·s peuvent également faire appel à la police municipale qui a pour objectif : d'instaurer le dialogue (favoriser un climat de confiance), désamorcer certains conflits (intervention dans le cadre de tapages diurnes et nocturnes par exemple), porter une attention aux victimes et les accompagner, faire le lien avec les structures existantes sur le territoire et être complémentaire avec l'intervention de la police nationale en matière de stationnement, dépôts sauvages, débits de boissons (constat, verbalisation, engagement de procédures...).

[06 23 00 39 37](tel:0623003937)

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 19h.  
Une permanence téléphonique est assurée dès 8h30.

## Contact

### Mission égalité

- [mission.egalite@arcueil.fr](mailto:mission.egalite@arcueil.fr)
- [01 46 15 08 46](tel:0146150846)